



## Paiement en 3 fois ecole privée

-----  
Par stpf

bonjour.

je viens de m apercevoir que l ecole privee (etudes sup) me facture 250e de frais pour opter a un paiement en 3 fois. ce n est pas marqué explicitement. je viens de m apercevoir que les 3 mensualités prévues dépassent la somme annuelle de 250 euros.

on vient de me repondre que les sommes demandees sont inscrites et que donc j etais au courant.

sachant que cette ecole propose un diplome en 3 ans ca fait beaucoup de frais en plus.

cette information ne devrait elle pas apparaître clairement sans avoir a faire moult calculs?

par avance merci de votre aide.

-----  
Par osram

Bonjour,

Vous devez obligatoirement être informé de ces frais avant le paiement...et non après. Adressez une lettre recommandée avec accusé de réception demandant l'annulation de ces frais. Conservez une copie.

-----  
Par stpf

merci beaucoup pour votre aide

cependant en additionnant les 3 mensualités on se rend compte que cela dépasse les sommes prévues

doivent ils faire paraître ces frais relatifs au paiement fractionné clairement?

-----  
Par osram

Vous devez en avoir été informé AVANT.

-----  
Par stpf

merci beaucoup.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Quand vous avez opté pour le paiement en 3 fois, on vous a bien annoncé la valeur de ces paiements ? Donc vous saviez bien ce que vous alliez payer !

Les frais en question ne sont pas apparus après...